

Réunion mensuelle du Collectif du Champ à l'assiette du 06 octobre 2020 au centre social Escapade à Audincourt 20h-22h30

Présents appartenant au CA : Étienne, Mireille, Édouard, Joël, Isabelle, Béatrice, Roland.

Invités : Maxence, Anita, Lucas, Richard Herbach (animateur de la commission environnement du codev).

Excusés : Marc, Cécile, Vincent Lavocat

1. Réunion du Codev du 19/10 avec un sujet sur « Agriculture et alimentation »

Une présentation rapide du Codev, sa description avec des représentants de tous les domaines et des habitants de PMA qui se présentent au titre de leur commune ~200 personnes, 5 commissions dont la commission environnement et cadre de vie.

Le Codev essaie de faire fonctionner l'intelligence collective, en tant que citoyen il n'y a pas de limite, on dit ce qu'on pense, par exemple une question à l'étude est : « que voulez-vous pour PMA à l'horizon 2030 ? » Il y a toute sorte de propositions, par exemple le sujet de la gestion et du partage de l'eau, les agriculteurs devront proposer quelque chose et économiser l'eau en particulier les céréaliers, mais il n'y a pas que l'agriculture qui est concernée par la gestion de l'eau . Autre sujet, les services écosystémiques rendus par les agriculteurs: installation de haies filtrantes, jachère, etc.

Tout ça fait penser à la commission pour le climat, il y a des propositions et ensuite les politiques les ignorent. Le but est de convaincre les politiques, Magali Duvernois, vice-présidente de la commission environnement de PMA, est plutôt motivée et a demandé à sensibiliser les élus aux vergers.

Lecture collective de la proposition 5. Beaucoup de choses nous intéressent, mais il en manque. Des mesures importantes peuvent être prises au niveau local.

Par l'intermédiaire de la chambre d'agriculture le Codev espère nouer des contacts avec les agriculteurs. La chambre d'agriculture est en contrat avec PMA, elle pourrait faciliter les contacts.

Il faut que les associations soient dans la boucle, car l'activité commune de PMA et de la chambre d'agriculture ne débouchera sur rien. Les baux communaux pourraient être privilégiés pour l'accès à la terre, la chambre d'agriculture a beaucoup d'information, qu'elle pourrait utiliser/partager pour mettre en relation les porteurs de projet et les terrains.

Dans certaines régions ce sont des associations, et pas seulement « terre de lien », qui font la mise en relation. Depuis l'année dernière il y a un inventaire des terres agricoles qui a été fait, comment y avoir accès ?

Dans le collectif , on se demande s'il n'y a pas quelque chose de plus concret à faire que de participer au Codev. La participation au PAT n'a servi à rien.

Joël est d'accord pour participer au Codev mais comment pousser nos choix. Julien fait remarquer qu'on est dans le monde du chiffre, si on ne donne pas d'impératifs chiffrés on aura rien et ce ne sera que de beaux engagements. Ce serait intéressant de dire que pour qu'un supermarché de produits locaux fonctionne il faut d'abord des producteurs locaux.

Édouard fait remarquer qu'il faudrait 3500 maraîchers pour nourrir PMA quand il n'y en a que 15, alors qu'il y a de nombreux avantages, par exemple : on est sûr de l'emploi non délocalisable.

La vision 2030, c'est le Codev mais quand les élus vont se saisir du sujet ils seront sûrement demandeurs sur le sujet du PAT. Les gens ont bien senti avec le confinement que l'économie ne fait pas tout.

Le collectif soutient les propositions rédigées par Édouard, participeront au Codev: Joël et Édouard. La commission environnement veut sortir un dossier avant décembre, il serait utile de venir et de participer à la rédaction.

2. Projet de Julien de Poly à Vandoncourt

Il y a eu une réunion pour son installation au-dessus du belvédère, le PLU de la commune est à transformer avec une autorisation agricole pour des bâtiments. La LPO a fait opposition, c'est une zone protégée avec des oiseaux (pie grièche, milan) et des fleurs rares. Il semble qu'il y a eu une alliance entre la société d'histoire naturelle, les chasseurs et la lpo.

La Dréal a donné son feu vert, les organisations opposées ont deux mois pour faire appel. Le problème n'avait pas été vu avant. Les conséquences peuvent être importantes pour Julien, car il y a des délais à respecter pour avoir certains financements. Chaque fois qu'un terrain pourrait convenir il faudra faire attention aux problèmes possibles de faune et de flore.

La liste des problèmes est sans limite, car il y a pas grand monde qui aide. La chambre d'agriculture accompagne sur la démarche administrative c'est tout. Maxence propose d'ajouter des annexes au dossier de Julien pour la préservation de la biodiversité.

3. Point sur le projet d'Anita et Lucas

Le projet a été diffusé à quelques membres du collectif. Mireille trouve le projet génial, d'avant-garde, et du coup cela risque de ne pas marcher.

Pour résumer rapidement il s'agit d'un projet d'habitat collectif et réversible autour de l'autoconstruction, de l'auto-éducation populaire, une résidence artistique ou transdisciplinaire autour d'une personne ou d'un groupe en proposant en rendu à la fin de la résidence fait aussi partie du projet.

L'habitat participatif pourrait être centré sur le problème de production alimentaire, de toute façon il s'agit de faire en sorte que l'habitat soit pensé comme un écosystème qui s'intègre dans l'environnement. La proximité d'une zone urbaine avec l'accès pour des urbains est importante.

Il faudrait disposer de 1.5ha . En face de l'aérodrome il y a 4ha bien exposés, seulement il y a aussi le week-end le bruit des avions et des parachutes.

Lucas : on ne va pas se précipiter, on sort d'un projet, et on doit négocier un départ « digne ».

Édouard: nous notre priorité c'est nourrir la ville, le projet est pour les habitants de cette éco-lieu. (note de Maxence : la production vivrière, c'est entre 100 et 300 m² par personne.)

Anita : Il s'agit aussi d'un projet associatif d'éducation à l'environnement. En cas de rencontre de personnes partantes pour une production maraîchère associative à prix libre ce sera possible. On ne se sent pas seul la capacité de prendre en charge le maraîchage, ni en entreprise, mais si quelqu'un est partant cela pourrait être envisagé.

Édouard: Le pré-daim n'a pas de porteur de projet actuellement, on a le temps d'adapter votre projet au lieu. Nous sommes intéressés par votre projet avec du maraîchage ou seulement l'aspect habitat.

Anita : on a des contacts avec la Suisse, la ferme de Longomaï près de Délémont à Undervilier. Il y a l'exemple de « La semeuse », qui fait une production maraîchère à prix libre dans les Ardennes. Mireille est volontaire pour travailler sur le sujet, avec Julien.

4. Un coup de pouce pour des maraîchers méritants

Retour sur la collecte de dons pour aider Nicolas et Virginie par l'intermédiaire du site de financement participatif Miimosa. Pour rappel, ils ont démarré avec très peu de moyen et à travers leur réussite ils peuvent servir de modèle à d'autres porteurs de projet.

Ce soir nous en sommes à 1265 €. Il fallait 60 % pour ne pas rembourser, c'est une première étape. Mireille souligne que c'est une collecte pour qu'ils se développent et pas parce qu'ils auraient besoin d'argent. Cette collecte se termine le 29 octobre, dépêchez-vous.

5. Présentation du collectif dans les organismes de formation agricole

Étienne va présenter le collectif aux étudiants de BPREA au CPPA de Valdoie. Maxence, Joel vont l'aider sur le sujet. Il cherche aussi quelqu'un pour faire paître des moutons sous les panneaux solaires à proximité de l'aérodrome.

6. Pépinière « temporaire » de Maxence à Sainte-Suzanne

Voir le compte-rendu de septembre pour une description du terrain. Maxence a l'intention de faire de ce terrain une pépinière pour deux/trois ans et céder le terrain ensuite à un autre porteur de projet. Une rencontre du responsable de la paroisse qui prête le terrain est programmé pour le 17 octobre à 14h. Mireille accompagnera Maxence au nom du Collectif. Avant d'investir dans du matériel d'irrigation(un système de tuyau tissé à faible pression -0,2 bar-) il faut s'assurer de conserver l'usage du terrain.

La parcelle a besoin d'entretien. Le samedi matin de défrichage, prévu en septembre, a été annulé à cause de la pluie. Il s'agit de tâches faciles, pendant quelques heures avec des outils simples (sécateurs, scie, etc.), c'est accessible à tous.

Prochaine date : le samedi 7 novembre, et ensuite tous les samedis matin de novembre.

Prochaine réunion mensuelle le **03/11/2020 au centre social Escapade à Audincourt à 19h.**
(Ordre du jour : retour sur le projet d'Anita et Lucas)